

Procès-verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2021 à 18 h 30

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN

Le 16 décembre à 18 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, à huis clos, sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire.**

Etaient présents :

Mesdames Sylvie MAUTAENT, Carole DERUY

Messieurs Lahcen MIRI et Jean-Luc LEDUC, Adjoints.

Mesdames : DUVAL Marie-Pierre, GABRIEL Madeleine, HERBLOT Corinne, NIVAL Anita.

Messieurs : BAUDOIN Gilles, CONVERSAT Jean-Claude, FORTIER Didier.

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Safia ALLAL et Katia REYES donnent pouvoir à Lahcen MIRI, Marc BRODIN donne pouvoir à Sylvie MAUTAENT, Martine BRESON donne pouvoir à Jean-Luc LEDUC. Rosalie LAFONT donne pouvoir à Corinne HERBLOT, Sandrine GAUDEFROY et Martine OLIVIER donnent pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX, Jean-Charles LEFEVRE donne pouvoir à Valentin GUILLEUX.

Madeleine GABRIEL et Gilles BAUDOIN sont désignés assesseurs, Jean-Luc LEDUC est élu secrétaire de séance.

En début de séance, le Maire a donné les informations suivantes :

- Le président du conseil départemental, Nicolas FRICOTEAUX, est venu rencontrer les élus et échanger sur les sujets communs ville-département, voirie, caserne des pompiers, château, notamment. Il a rappelé son soutien à la commune pour l'ensemble des sujets.
La réfection et l'aménagement de l'avenue Courvoisier, notamment pour les déplacements doux, à pied ou à vélo, se feront vraisemblablement en 2023.
- Les travaux de réfection du pont de Saponay se font en ce moment, pour rendre la circulation sur les deux voies, une intervention plus importante aura lieu au printemps.
- Une rencontre a eu lieu avec les responsables départementaux de Clésence, sur les projets de démolition de l'ancienne maison de retraite, qui doit se faire l'été prochain, et d'autres bâtiments, après relogement des familles.
- La maison de santé pluridisciplinaire, rue la Goutte d'Or, sera transférée à la CARCT à compter du 1^{er} janvier 2022.
- Une réunion a eu lieu avec le député Jacques KRABAL et les responsables de la DRAC des Hauts-de-France à propos des projets autour de Camille Claudel et du développement du tourisme dans nos communes rurales, à partir des grandes figures comme Camille et Paul Claudel, Jean de La Fontaine, Alexandre Dumas, Jean Racine.
- Le projet de caserne de gendarmerie est en cours aux Grands Prés, deux promoteurs doivent rendre une proposition.
- En raison du contexte sanitaire, la soirée des vœux n'aura pas lieu, le maire s'exprimera sur la page Facebook de la ville.

- Réponses aux questions posées sur Facebook :
 - Éclairage rue du Moulin à Tan : comme précédemment expliqué, le prestataire a confirmé qu'il est identique à ce qui se fait dans le reste de la commune,
 - Rues bloquées par les livraisons : la commission voirie réfléchit à une solution,
 - Bornes électriques : une demande est faite à la CARCT pour en installer Parc de l'Ourcq, à voir aussi avec les stations-services.
 - Pour rappel, le maire et les adjoints sont disponibles quotidiennement, sur simple appel en mairie pour prendre un rendez-vous.

A la suite de la démission de Mme Audry DARET, M. Gilbert LEGRAND a été installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Puis, sous la présidence de Jean-Paul ROSELEUX, maire, le conseil municipal, à l'unanimité, a :

- Modifié la composition de certaines commissions,
- Réparti les délégations communales,
- Autorisé le paiement des investissements, conformément à la législation, avant le vote du budget 2022,
- Adopté une décision modificative budgétaire,
- Acté la suppression de la taxe d'inhumation ou d'exhumation,
- Voté les tarifs communaux 2022, inchangés par rapport à 2021,
- Acté la prise en charge financière d'un bât accidenté avenue du Collège,
- Décidé de mettre en place un feu tricolore pour ralentir la circulation rue du Château,
- Demandé des subventions pour les travaux rue Paul Claudel,
- Décidé de confier à l'USEDA l'effacement des réseaux rue Paul Claudel,
- Demandé des subventions pour la première phase des travaux de réfection de l'église,
- Demandé des subventions pour la restauration du tableau de Félix Fossey, Sainte-Hélène,
- Cédé des terrains à la CARCT en vue de la création d'un parking pour le nouvel équipement sportif,
- Accepté la révision des attributions de compensation GEPU (eaux pluviales) proposée par la CARCT,
- Approuvé le rapport annuel de l'USESA,
- Reconduit la convention avec le Centre de Gestion pour la prévention et la santé au travail,
- Pris une convention de partenariat avec la mairie de Belleu pour la formation CACES des agents,
- Créé un guichet municipal d'enregistrement des demandes de logement social,
- Attribué une subvention exceptionnelle au club d'athlétisme de Château-Thierry pour l'organisation du championnat départemental de cross-country,
- Donné son accord pour les ouvertures dominicales des commerces en 2022,
- Demandé des subventions pour les travaux de réfection de voirie à Villemoyenne, à la suite des intempéries de l'été dernier,
- Accepté le projet de démolition de bâtiments appartenant à Clésence.

La séance est levée à 19 h 15.


 Le Maire
 Jean-Paul ROSELEUX